

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

Arrêté du 29 mars 2022 portant nomination à la Conférence nationale de santé instituée par l'article L. 1411-3 du code de la santé publique

NOR :

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-3 et D. 1411-37,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Il est mis fin au mandat de :

1° Collège des représentants des territoires et des conférences régionales de la santé et de l'autonomie :

- Au titre des conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA) :
 - M. Christian BRUN, Auvergne-Rhône-Alpes, suppléé par Mme Elisabeth CHAMBERT ;
 - M. Francesco MEROTTO, Bourgogne Franche-Comté, suppléé par Mme Emilie GUIBERT ;
 - Mme Anne LE GAGNE, Bretagne, suppléée par M. Bernard GAILLARD ;
 - M. Emmanuel RUSCH, Centre-Val de Loire, suppléé par Mme Aude BRARD ;
 - M. Jean CANARELLI, Corse, suppléé par Mme Josette RISTERUCCI ;
 - Mme Jeanne MEYER, Grand-Est, suppléée par M. Hubert ATTENONT ;
 - M. Henri BERTHELOT, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, suppléé par Mme Odile LIN ;
 - M. Yves BHAGOOA, Guyane, suppléé par Mme Stéphanie PREVOT-BOULARD ;
 - M. Jean-Pierre CANARELLI, Hauts-de-France, suppléé par Mme Patricia DEDOURGE ;
 - M. Jean-Pierre BURNIER, Ile-de-France, suppléé par Mme Catherine OLLIVET ;
 - M. Marcel CLODION, Martinique, suppléé par M. Jean-Luc FANON ;
 - Mme Ramlati ALI, titulaire, Mayotte ;
 - M. Michel LOISEL, Normandie, suppléé par M. Léonard NZITUNGA ;
 - M. Gérard CLEDIERE, Nouvelle-Aquitaine, suppléé par Mme Diane COMPAIN ;
 - M. Laurent SCHMITT, Occitanie, suppléé par Mme Stéphanie CARRASCO ;
 - M. Denis LEGUAY, Pays de la Loire, suppléé par M. Jean-Michel LERAY ;
 - M. Patrick COHEN, Provence-Alpes-Côte d'Azur, suppléé par Mme Annie JULLIEN ;
 - Mme Brigitte CHANE-HIME, La Réunion, suppléée par Mme Reine-Claude LAGACHERIE ;

3° Collège des partenaires sociaux et des acteurs de la protection sociale

- Au titre de la Caisse nationale des allocations familiales :
 - M. Dominique BLANC, suppléé par M. Michel CORONAS.

Article 2

Sont nommés membres de la Conférence nationale de santé :

1° Collège des représentants des territoires et des conférences régionales de la santé et de l'autonomie :

- au titre des conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA) :
 - M. Christian BRUN, Auvergne-Rhône-Alpes, suppléé par Mme Jeanine LESAGE ;
 - M. Emmanuel RONOT, Bourgogne Franche-Comté, suppléé par Mme Michèle LE GOFF ;
 - Mme Anne LE GAGNE, Bretagne, suppléée par M. Rolland OLLIVIER ;
 - M. Emmanuel RUSCH, Centre-Val de Loire, suppléé par M. Ken HAGUENOER ;
 - Mme Danièle ANTONINI, Corse, suppléée par M. Jean CANARELLI ;
 - Mme Jeanne MEYER, Grand-Est, suppléée par M. Hubert ATTENONT ;
 - Mme Marie-France TIROLIEN, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, suppléée par M. Alain BRAVO ;
 - M. Yves BHAGOOA, Guyane, suppléé par Mme Marie-France AMBOUILLE ;
 - Mme Martine LEFEBVRE-IVAN, Hauts-de-France, suppléée par Mme Christine TREPTE ;
 - M. Renaud COUPRY, Ile-de-France, suppléé par M. Jean-Pierre BURNIER ;
 - M. Jean-Luc FANON, Martinique, suppléé par Mme Karyne PIERRE-LOUIS ;
 - Mme Ramlati ALI, titulaire, Mayotte ;
 - Mme Pascale DESPRES, Normandie, suppléée par M. Michel LOISEL ;
 - M. Benjamin GANDOUET, Nouvelle-Aquitaine, suppléé par M. Claude-Michel LAURENT ;
 - M. Laurent SCHMITT, Occitanie, suppléé par Mme Stéphanie CARRASCO ;
 - M. Denis COLIN, Pays de la Loire, suppléé par M. Jean SELLIER ;
 - M. Patrice DANDREIS, Provence-Alpes-Côte d'Azur, suppléé par M. David CHAVIGNY ;
 - Mme Bérénice DORAY, titulaire, La Réunion.

3° Collège des partenaires sociaux et des acteurs de la protection sociale

- Au titre de la Caisse nationale des allocations familiales :
 - M. Jacques BUISSON, suppléé par M. Joël RAFFARD.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 mars 2022

Pour la ministre et par délégation

Cheffe de service des politiques
d'appui au pilotage et de soutien
Direction générale de la santé


Danielle METZEN-IVARS